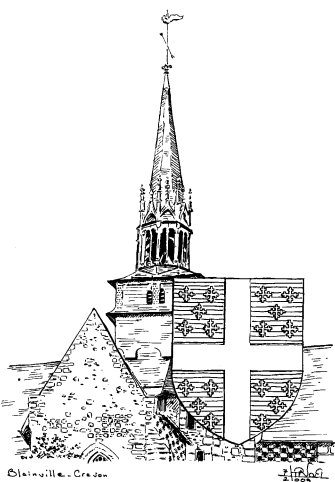


MAIRIE DE BLAINVILLE-CREVON



Code Postal : 76116
Téléphone : 02.35.34.01.60

Le 25 mars 2025

Préfecture de Rouen

Bureau des Finances Locales et du Contrôle
Budgétaire

Objet : Note de présentation du Compte Financier Unique 2024

1. Cadre général :

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Le compte administratif jusqu'en 2023 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de la commune.

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2024 de la commune de Blainville-Crevon qui a été présentée au Conseil municipal au cours de sa séance du 24 mars 2025.

2. Compte Financier Unique 2024 de la commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses

011	Charges à caractère général	343 853,29 €
012	Charges de personnel	376 219,95 €
014	Atténuation de produits	41 900,00 €
65	Autres charges	116 916,13 €
66	Charges financières	1 445,34 €
67	Charges exceptionnelles	17,00 €

68	Dotations aux amortissements	2 510,92 €
----	------------------------------	------------

Total	882 862,63 €
--------------	---------------------

023	Virement à la section d'investissement	300 000,00 €
-----	--	--------------

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes de regroupements et les intérêts des emprunts à payer. La somme du chapitre 023 contribue à l'autofinancement de la section investissement.

Recettes

013	Atténuation de charges	2 144,58 €
70	Redevances	76 061,27 €
73	Contributions directes	613 493,00 €
74	Dotations, Subventions	363 014,51 €
75	Autres produits	90 071,14 €
76	Produits financiers	5,30 €
77	Produits exceptionnels	156,09 €

Total	1 144 946,69 €
--------------	-----------------------

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location salle des fêtes et loyers), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux diverses subventions.

Section d'investissement :

Dépenses

16	Remboursement emprunt en capital	61 224,32 €
20	Immobilisations incorporelles	38 943,91 €
21	Immobilisations corporelles	63 273,07 €
23	Immobilisations en cours	158 277,95 €
041	Opérations d'ordre	183 085,79

Total	504 805,04 €
--------------	---------------------

Pour 2024, les dépenses d'investissement sont :

- Création du cheminement piétonnier et aménagements de sécurité route de la Vieux -Rue
- Travaux d'éclairage public sur la route de Rouen
- Achat d'un ordinateur pour la directrice de l'école
- Achat d'un tracteur pour les services techniques

Recettes

10	Recettes financières	58 896,69 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	408 248,47 €
13	Subventions d'investissement	17 088,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert	2 510,92 €
041	Opérations patrimoniales	183 085,79 €

Total	504 805,04 €
--------------	---------------------

Pour 2024, les recettes d'investissement comprennent les dotations et fonds divers, les subventions liées aux travaux d'investissement ainsi que les excédents de fonctionnement capitalisés.

3. Niveau d'endettement de la collectivité :

La ville a actuellement 4 emprunts en cours qui ont été contractés afin de financer les différents projets d'investissement sur les dernières années.

Le capital restant dû au 1er janvier 2024 était de 189 789,30 € contre 270 070,16 € en 2023.

L'annuité de la dette en 2024 est de 62 513,57 €

4. Niveau des taux d'imposition :

Depuis plusieurs années, les taux n'ont pas été modifiés et ont été reconduits pour 2024.

Taxes foncières propriétés bâties	57.82 %
Taxes foncières propriétés non bâties	37.50 %

5. Effectifs de la collectivité et charges du personnel

Le personnel communal est composé de 8 agents titulaires et 2 non titulaires.

Les dépenses réalisées sur 2024 pour le personnel titulaire s'élèvent à 219 356,84 € et à 43 248,00 € pour le personnel non-titulaire.

LE MAIRE
Philippe PICARD